

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MERCREDI 12 MARS 2025

Sur la convocation de Mr le maire les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 20 h 00 à la salle de la Petite Ecole. Mr Sylvan Waeber est excusé. Le maire propose Jacques Waeber comme secrétaire de séance. Le Conseil Municipal valide. Après lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 23 décembre 2024, le maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

➤ Compte Financier Unique (CFU) 2024 :

Romain expose de façon détaillée les résultats ;

CFU excédent global de **180.220,56 €**

L'excédent vient, comme depuis quelques années, de la réserve financière prévue pour l'assainissement collectif au cas où les subventions n'auraient pas été versées en temps utile et suite à quelques travaux prévus en 2024 et non réalisés.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents ces résultats et remercie Romain pour cette présentation très explicite.

➤ Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents l'affectation de l'excédent au budget primitif 2025.

➤ Subventions aux associations 2025 :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents la reconduction des subventions « habituelles » ainsi que l'augmentation de celle à l'association loisirs.

➤ Mandatement au CDG52 de la protection sociale complémentaire :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents le « mandatement du Centre de Gestion 52 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé ».

➤ Renouvellement de la location de chasse – LOT N° 2 :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler cette location au président de la chasse communale de Pont la Ville, Mr PROTIN Xavier. Le montant annuel est fixé à 340 €.

Questions diverses :

- Budget Primitif :

Celui-ci devant être adopté avant la 15/04/2025, une réunion est prévue **le mercredi 09/04/2025.**

- Travaux voirie chemin Marcot et au silo :

Un exposé des travaux a été fait et une délibération est à prendre. Sujet à inscrire à l'ordre du jour du mercredi 09/04/2025

- Travaux forestiers :

Frédéric informe de conseil des travaux 2025 de nettoyage et broyage pour un montant de 4810 €. Les grumes de hêtres ne sont pas encore vendues.

- Déjections canines :

Il est toujours désolant de voir traîner sur les trottoirs ces déjections.

- Eclairage Public place Buzoni et démantèlement réseau poulailler :

Ce sujet est à mettre à l'ordre du jour de la réunion du 09/04/2025.

- Prochaine réunion :

Mercredi 09 avril 2025

CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, le maire déclare à 22 h 00 la séance levée.